

EGALITE HOMME FEMME

La nécessité de promouvoir l'égalité entre homme et femme a été régulièrement défendue par la classe politique jurassienne et cela déjà au moment où les Constituants esquisaient les contours du tout pétillant futur Canton du Jura.

Déjà au début du XIXe siècle, Champollion disait que *le degré de civilisation d'un pays se mesure à la place qu'il fait aux femmes.*

Aujourd'hui, où en sommes-nous au niveau des postes décisionnaires dans l'administration cantonale ?

Conscients que pour gommer les disparités, il faut des politiques ciblées, basées sur des bilans périodiques, nous souhaitons nous assurer que la politique cantonale que nous menons va dans la bonne direction, nous demandons donc au Gouvernement :

1. de nous informer de l'évolution du nombre de femmes cadres et responsables de services dans l'administration jurassienne depuis 2004 ;
2. de nous informer régulièrement de la proportion de femmes à tous les échelons de salaires dans l'administration du canton, selon le modèle du tableau publié à l'occasion de la réponse à la question écrite n°1862 de Jérôme Oeuvray (pour rappel, réponse à la question écrite du 19 mai 2004 annexée);
3. d'étudier la possibilité de fixer des objectifs sur la proportion des femmes aux postes à responsabilité dans le canton du Jura.

Delémont, le 27 mai 2009

Erica Hennequin
Groupe CS-POP+VERTS